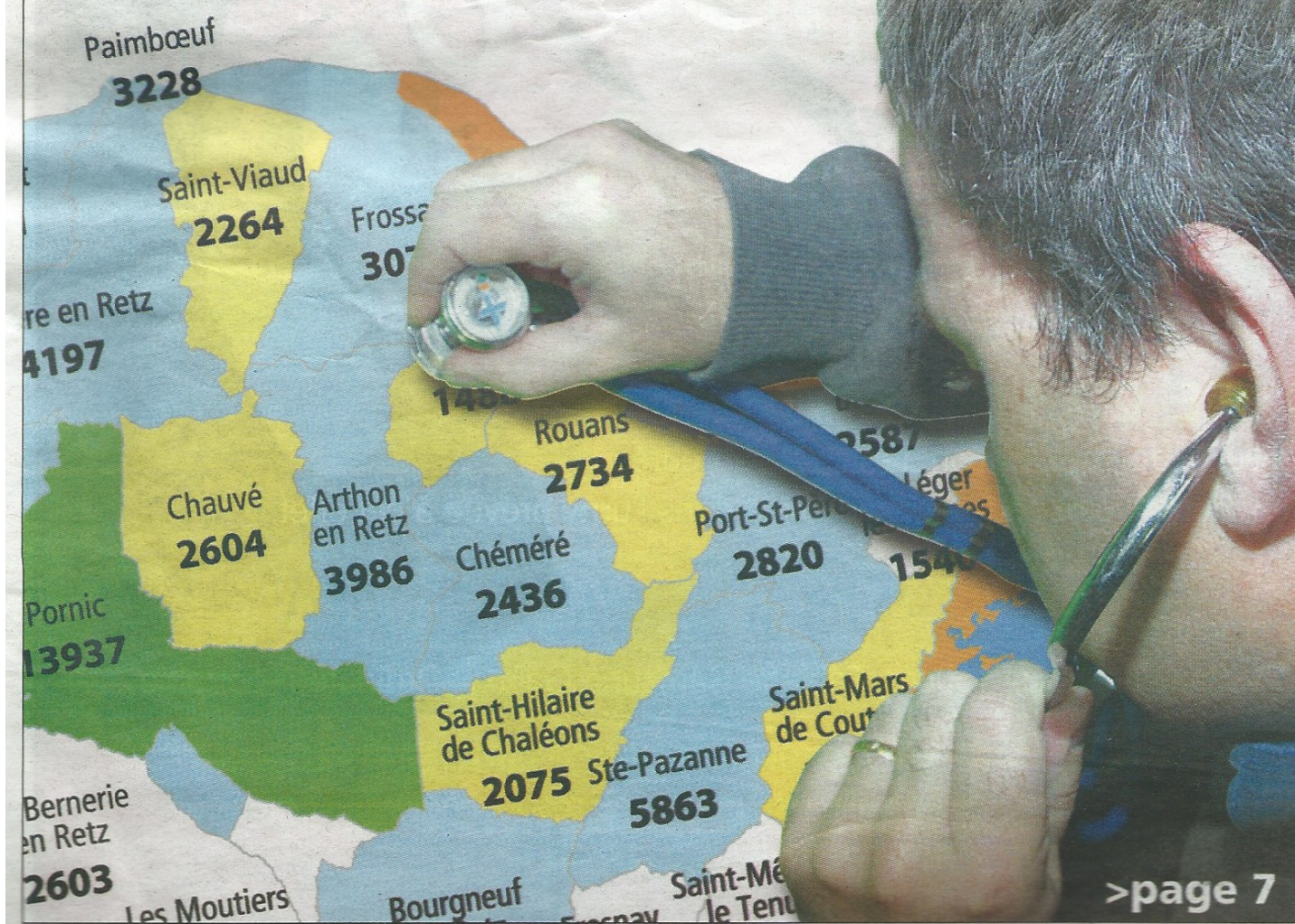


Démographie médicale en Pays de Retz

Huit communes sans médecin



ENQUÊTE. Huit communes sans médecin en Pays de Retz

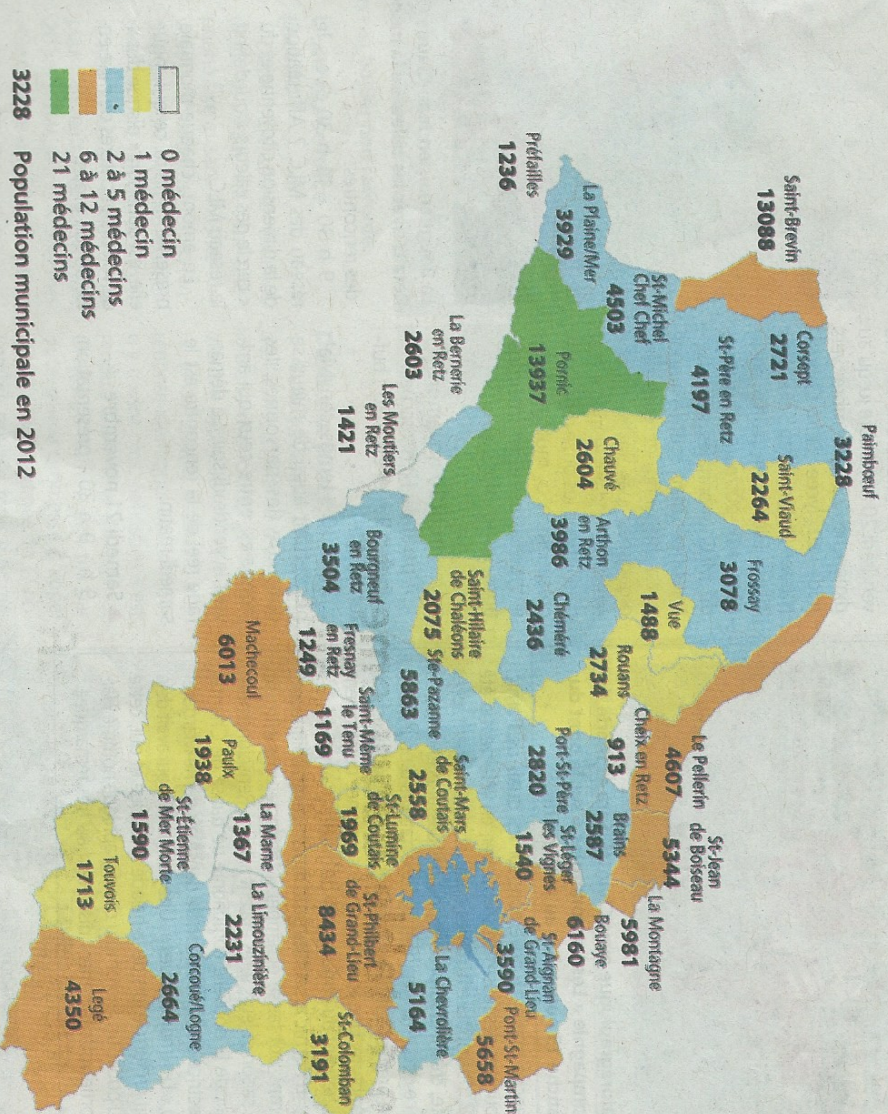
Au moment où les médecins sont en colère contre la réforme du tiers payant, qu'en est-il de la démographie médicale en Pays de Retz ? Le point.

Inégalité. 155, c'est le nombre de médecins généralistes en Pays de Retz, pour 165 695 habitants (NDLR : on évoquera à chaque fois ici la population municipale au 1^{er} janvier 2012) répartis sur 45 communes. Soit un médecin pour 1069 habitants. Mais avec une répartition très inégale. S'il y a pas moins de 21 praticiens généralistes à Pornic, huit communes, dont quatre autour de Machecoul, sont dépourvues de médecins : Cheix en Retz (913 habitants), Fresnay en Retz (1249 habitants), La Marne (1367 habitants), Les Moutiers en Retz (1421 habitants), Saint-Etienne de Mer Morte (1590 habitants), Saint-Léger les Vignes (1540 habitants), Saint-Même le Tenu (1169 habitants) et La Limouzinière (2231 habitants). Pour cette dernière, le docteur a stoppé son activité il y a trois ans. « Nous avons lancé des recherches par le biais d'un cabinet spécialisé, explique le secrétaire général de mairie, Gérard Douset. Résultat : deux ou trois contacts, mais rien de probant. Il y a la concurrence de Saint-Philbert et plus récemment celle de Corcoué sur Lognonne. La tendance est aujourd'hui de travailler en équipe. Nous avons décidé de ne plus nous

battre contre des moulins à vent. » Et la population a adopté de nouvelles habitudes pour se soigner...

Projets. Plusieurs communes souhaitent attirer des médecins. C'est le cas des Moutiers en Retz, qui souhaite compléter sa maison de santé (lire par ailleurs). C'est aussi le dessin de Saint-Léger les Vignes qui veut créer une maison médicale en centre-bourg, sur le site dit de la Cure, autour de l'église. « On souhaite construire un petit ensemble qui comprendra cinq ou six logements, des cases commerciales pour une boulangerie et un salon de coiffure, ainsi qu'une maison de santé avec des médecins, kinésithérapeutes et infirmière, annonce le maire, Jacques Gillaizeau. Nous avons aujourd'hui sûrement plus de 1600 habitants, avec un rythme de construction de 24 logements par an. De jeunes médecins sont venus à notre rencontre. »

Pas de désert médical. La Loire-Atlantique attire les médecins. Selon l'Atlas de la démographie médicale en France publié par le Conseil national de l'Ordre des médecins,



ZOOM. Les Moutiers toujours en recherche

La commune des Moutiers cherche son médecin généraliste depuis plus de deux ans. La nouvelle maison de santé pluridisciplinaire, ouverte depuis le 1^{er} juillet 2013, propose un cabinet de 15 m² dans un bâtiment d'une superficie totale de 140 m² répondant à toutes les normes. Le loyer est de 460 € + 67 € de charges. La maison médicale accueille déjà un ostéopathe, quatre infirmières et deux kinésithérapeutes.

Pour Violaine Staub, une des kinés, « la maison médicale crée un esprit d'équipe et nous permet de nous questionner mutuellement... » Et puis « le lieu est sympa, c'est refait à neuf, dans le bourg, dans une commune en bord de mer... » Le schéma semble pourtant idéal, mais les quelques généralistes, qui se sont présentés, se sont finalement tous rétractés.

Effectivement, le futur médecin devra créer sa patientèle, mais les généralistes des communes voisines « sont pas mal débordés. Avec le bouche-à-oreille, ça peut aller vite. » De plus, la municipalité réfléchit aussi « à la création d'un village pour seniors », avait annoncé le maire Pascale Briand, dans nos colonnes le 2 octobre 2015. Autant de patients potentiels.

Marion Vallée

▲ Contact : Violaine Staub, tél.06 81 98 39 31 ; e-mail : violaine.staub@yahoo.fr

« D'ici 5 à 10 ans, beaucoup de médecins vont partir à la retraite »

Le docteur Yannick Blin exerce la médecine générale depuis 35 années. Il s'est installé à Pornic il y a 25 ans au sein d'un cabinet. Membre titulaire du Conseil de l'Ordre des médecins de Loire-Atlantique, il nous parle d'une profession qui a du mal à attirer les jeunes diplômés.

Le Pays de Retz est plutôt bien fourni en médecin généraliste ?

Oui, c'est vrai actuellement, mais de plus en plus de professionnels n'acceptent plus de nouveaux patients. Et d'ici cinq à dix ans, beaucoup de médecins vont partir à la retraite. Se posera alors la question du renouvellement, aura-t-il lieu ou pas ? La médecine généraliste a toujours de la peine à attirer des remplaçants. À Nantes par exemple, 27 confrères sont partis sans successeur dernièrement. De moins en moins de médecins s'installent en libéral.

Quelles en sont les raisons ?

Les jeunes diplômés n'ont pas forcément l'esprit pour cela. Ils sont souvent formés à l'hôpital, donc ils connaissent très peu ce monde libéral. Certains confrères prennent

des étudiants avec eux pour essayer de les attirer dans cette voie. Je pense qu'ils ont peur de s'installer. Ils préfèrent l'exercice salarié. Cela permet d'avoir la sécurité d'au moins un temps partiel et il n'y a pas de tâches administratives. Les jeunes ne veulent pas trop s'éloigner de Nantes. Ils privilégient leur qualité de vie plutôt que la rémunération. Plus de la moitié des médecins sont aujourd'hui des femmes, qui veulent concilier leur activité et la vie de famille.

L'augmentation du numerus clausus dans les facultés de médecine va-t-elle donner de nouvelles perspectives ?

Vu le nombre de personnes formées, on se demande ce qu'ils deviennent... Seulement 10 % des diplômés se dirigent vers une activité libérale et parmi ceux-ci, plus de la moitié va exercer une spécialité.

Parlez-nous de votre métier ?

C'est un métier formidable, où l'on touche à tout. On embrasse toutes les spécialités. Nos patients peuvent venir pour un plâtre, un électrocardiogramme, des sutures, de la gynécologie, de la dermatologie... Et il faut effectuer un diagnostic à chaque fois. C'est en revanche assez fatigant et il faut

savoir prendre du repos. L'idéal est de travailler en équipe. Malheureusement, la part du travail administratif est grandissante et les politiques gouvernementales n'y sont pas pour rien...

Cela se traduit comment dans votre quotidien ?

Nous devons fournir des certificats pour tout et n'importe quoi. Nous avons de plus en plus de dossiers à remplir, que ce soit pour les maisons de retraite, le handicap, la reconnaissance d'une invalidité... C'est long et souvent réalisé bénévolement. Nous devons importer les résultats d'examen par internet. Tous les soirs, il faut transmettre les données de la carte Vitale à la Sécu. Si le tiers payant n'est pas encore généralisé comme le veut le Gouvernement, il y a déjà de nombreux cas dans les faits, avec la CMU (Couverture maladie universelle), l'AME (Aide médicale de l'État), les accidents du travail et tout simplement ceux qui ne peuvent pas payer. Cela fait de nombreux calculs de paiement différé qu'il faudrait vérifier. Si la loi de généralisation du tiers payant est votée et rentre en application en juillet 2017, il y aura plein de départs anticipés de médecins avant l'âge officiel de la retraite et j'en ferai partie.

Laurent Renon